



Attestation sur l honneur

Par laurent59

bonjour

debut février 2018 ma compagne (devenue mon épouse depuis) a signé une attestation sur l honneur de garant pour un logement pour mon fils

ce courrier imprimé par le bailleur comporte une erreur sur le nom de famille rajout d un e, de plus le bailleur lui a juste pris une photocopie de sa piece d idendité sans autres justificatifs

en mars 2018 le meme bailleur a fait signé un nouveau bail pour un autre logement sans nous avertir

il nous a relancé plusieurs fois mais nous n avons pas repondu considerant que l attestation était devenue caduc du fait du nouveau bail

il nous assigne maintenant en justice et réclame des dommages et interets en plus des loyers

pensez vous que nous sommes dans nos droits de contester cette procédure?

d avance merci pour votre aide